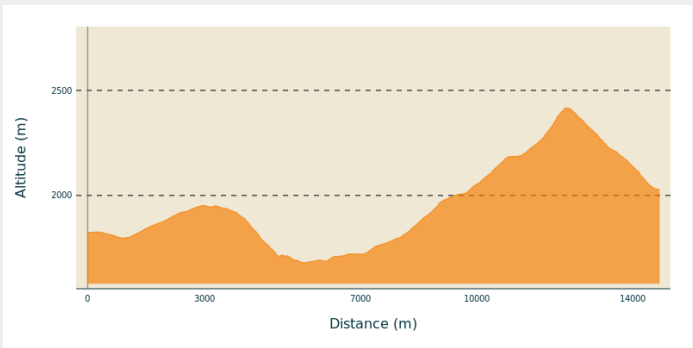


Itinéraire

Départ : Auberge du Maillet
Arrivée : Refuge des Espuguettes
Communes : 1. Gavarnie-Gèdre

Profil altimétrique



Altitude min 1680 m Altitude max 2417 m

De l'auberge du Maillet (1825 m), longer la route sur 800 m, vers le nord. Elle serpente sur un plateau herbeux puis commence à descendre vers la vallée de Héas.

1. Après un « S », et juste avant la cabane de Groutte (1800 m), suivre à gauche un bon chemin herbeux. Après le ruisseau, il franchit une croupe anguleuse sur la droite, puis va progresser longuement à flanc de montagne, légèrement ascendant, en dominant la vallée de Héas. Au bout, ce bon chemin contourne complètement un éperon par la droite (Turon de Pouey Boucou). Derrière ce dernier, traverser un torrent puis suivre le chemin qui décrit d'amples lacets. Dans une zone de blocs, un sentier prend le relais et descend plus franchement en dominant le lac des Gloriettes. A un embranchement (1740 m), laisser à droite le sentier venant du parking du barrage et continuer tout droit. Le sentier passe par un replat herbeux et descend ensuite vers le fond de vallée
2. Emprunter une passerelle (1681 m) et suivre le sentier du cirque d'Estaubé vers la gauche. Il progresse à proximité du torrent sur des plateaux ou des pentes faciles.
3. En entrant dans la zone cœur du Parc national (1722 m), choisir le sentier de droite à l'intersection en Y, en direction de la « Hourquette d'Alans » (panneau). Un sentier évident commence à prendre de la hauteur au-dessus du gave d'Estaubé, face à la muraille du cirque. Passé le ressaut de Labassa (vers 1850 m), le sentier insiste sur le flanc droit et monte plus franchement, traversant plusieurs ruisseaux. En face, le couloir de Tuquerouye et sa « borne », longtemps enneigé, se distinguent de mieux en mieux. Au-dessus de 2000 m, le sentier décrit désormais de nombreux lacets pour monter dans l'herbe.
4. Intersection de sentiers (vers 2160 m) : ignorer à gauche le sentier du couloir de Tuquerouye et continuer tout droit. Le sentier revient vers le nord pour s'éloigner des falaises du pic Rouge de Pailla puis monte sur la gauche, toujours régulier, vers un petit col que l'on découvre au dernier moment.
5. A la Hourquette d'Alans (2430 m), très belle vue sur le massif du Vignemale. Le sentier passe sur le versant opposé en longeant d'abord des blocs rocheux (presque à l'horizontale), puis descend progressivement en passant au-dessus d'un éboulis. Dans un virage (2260 m), laisser à droite le sentier d'accès au pic du Piméné pour continuer à descendre à gauche vers le plateau des Cardous, puis le refuge.
6. Refuge des Espuguettes (2020 m).

Sur votre chemin...



⚠ Recommandations

Eviter les jours de brouillard : le cheminement entre l'auberge du Maillet et le Turon de Pouey Boucou peut être délicat par mauvaise visibilité.

Comment venir ?

Accès routier

Entre Luz-Saint-Sauveur et Gavarnie (D 921), à la sortie de Gèdre, bifurquer à gauche (D 922) vers le cirque de Troumouse et le lac des Gloriettes. 5,5 km plus loin, laisser à droite le pont de l'Arraillé (barrage des Gloriettes) et continuer tout droit vers Héas. A la sortie du hameau, continuer sur la route (péage à partir de 9h) jusqu'à l'auberge du Maillet.

Parking conseillé

Auberge du Maillet



Etape 2 : de l'auberge du Maillet
au refuge des Espuguettes

Gavarnie-Gèdre - Gavarnie-Gèdre



Le cirque d'Etaubé



En restant en altitude, l'itinéraire du jour visite le cirque d'Etaubé et assure la liaison entre ses deux grands frères, Troumouse et Gavarnie.

Quel plus beau spectacle qu'une mer de nuages qui inonde la vallée de Héas pour débiter la journée ! Dans la douceur des matins de montagne, il est fréquent que l'humidité et la fraîcheur se cantonnent dans la vallée ; le sentier menant à Etaubé a alors le privilège de voler au-dessus des nuages. Le bleu puissant du lac des Gloriettes marquera l'entrée dans la vallée d'Etaubé, conclue par un cirque plus intimiste que celui de Troumouse. Le sentier s'en échappe par la droite, furetant un col improbable qui ouvre la porte d'une soirée inoubliable sur les hauteurs de Gavarnie.

Infos pratiques

Pratique : Itinérance à pied
Durée : 5 h 30
Longueur : 14.7 km
Dénivelé positif : 916 m
Difficulté : Moyen
Type : Traversée
Thèmes : Col et Sommets, Faune

***i* Lieux de renseignement**

Bureau d'Information Touristique de Gavarnie

Le village, 65120 GAVARNIE

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : +33 (0)5 62 92 49 10

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/gavarnie-gedre>



Bureau d'Information Touristique de Gèdre

Place de la Bergère, 65120 GEDRE

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : +33 (0)5 62 92 48 05

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/gavarnie-gedre>



Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :

- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
- interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.